



PAROISSE
SAINT RAYMOND NONNAT
Le Pradet

Catéchisme

Chers parents,

Nous avons eu le plaisir, tout au long de cette année, d'accompagner votre enfant dans l'approfondissement de sa foi et nous vous remercions de votre confiance.

Cette transmission de la foi nous tient à cœur et nous sommes récompensés lorsque l'enfant rencontre Jésus et découvre que Dieu l'aime.

Le catéchisme permet aussi de lui faire connaître la richesse de la tradition chrétienne, de le faire réfléchir aux questions qu'il se pose sur lui-même, le monde, Dieu, le sens de la vie... et de le faire accéder à une expérience spirituelle en l'initiant à la prière.

Nous nous retrouverons le 24 septembre 2025 à 17: 30 pour une réunion avec les parents à Omnia au 424 rue Marie Mauron. Les inscriptions auront lieu le même jour. Les cours reprendront la semaine suivante le 1 Octobre 2025. Vous pouvez joindre le père Moïse au 07.53.46.89.41.

Père Rémi Regnier

0 7 68 64 01 74

Paroisse Saint Raymond Nonnat
191 AV. Gabriel PÉRI
83220 le Pradet



CATÉCHISME

FICHE D'INSCRIPTION Année 2025 - 2026

PAROISSE DU PRADET

Eveil à la Foi CE1 - Catéchisme CE2 CM1 CM2 (6^{ème} - 3^{ème})

NOM :	PRENOM :
Date et Lieu de Naissance :	Classe Scolaire :
Date et Lieu du Baptême (*) :	Sacrement demandé : ☐ Baptême ☐ Première Communion ☐ Confirmation ☐ Profession de Foi
☐ Non Baptisé(e)	
Activité Sportive, Culturelle (jour, heure)	

(*) Fournir un certificat si autre Paroisse que paroisse du Pradet (pour les 1^{ères} inscriptions)

	Père	Mère
NOM		
PRENOM		
Profession		
Adresse		
Téléphones		
Adresse e-mail		

AUTORISATIONS

Les parents (ou le parent) inscrivent leur enfant pour l'année 2025 - 2026

- **Autorise(nt) leur enfant à participer aux activités et sorties du Catéchisme effectuées dans le cadre de la Paroisse durant l'année 2025 - 2026.**
- **Autorisent que leur enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités du Catéchisme et autorise(nt) l'exploitation gratuite de l'image.**
- **Autorise(nt) leur enfant à partir seul du Catéchisme.**
- **N'autorisent pas l'enfant à partir seul.**

Personnes autorisées à reprendre l'enfant (Nom et parenté) :

-
-
-
-

ENGAGEMENT

Les parents (ou le parent) inscrivent leur enfant pour l'année 2025 - 2026

- **S'engage(nt) à faire participer régulièrement, durant l'année 2025 - 2026, leur enfant aux Messes de la Paroisse, en particulier aux MESSES des FAMILLES, au moins une fois par mois.**
- **S'engage(nt) à envoyer régulièrement leur enfant aux cours de catéchisme et à prévenir en cas d'absence le catéchiste qui s'occupe de sa section.**

Ces deux conditions, régularité aux cours et présence aux Messes, sont nécessaires afin de bénéficier des sacrements (Première Communion, Confirmation...)

Fait à Le.....

Lu et approuvé, Signature

Participation au financement du catéchisme : 30 €

o Espèces o Chèque (à l'ordre de « ADFT LE PRADET")